

Séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2023 - 18 h 00

DÉLIBÉRATION N° 23-0.37

SUPPRESSION DE 2 EMPLOIS PERMANENTS

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une agente peut être nommée à un grade supérieur grâce à l'ancienneté et qu'une agente peut être nommée par intégration directe dans une nouvelle filière. En conséquence il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet et le poste d'adjoint d'animation principal 1^{er} classe à temps complet.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 06 juillet 2023 concernant l'emploi d'adjoint technique à temps non complet,

Après avoir délibéré le conseil municipal,

- **APPROUVE** la suppression à compter du 01 octobre 2023 d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet d'une durée hebdomadaire 28 heures.

- **APPROUVE** la suppression à compter du 01 octobre 2023 d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal 1^{er} classe.

- **DIT** que Le tableau des effectifs sera mis à jour.

- **TRANSMET** un exemplaire de cette délibération à Madame le Préfet de l'Ardèche pour visa, à Monsieur le Président du Centre de Gestion de l'Ardèche pour information ainsi qu'au Comptable du Trésor pour sa comptabilité.

.....
Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - ~~GODATO~~ - ~~GAGNOT~~ - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL - MARTINELLO -
MRS CUER - MAZZINI - ~~MENARD~~ - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROUX -
ROCHETTE

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Mmes MARTINELO - LAUSSEL - M. MENARD

Absent(s) : Mmes DENIS - GODATO .

Secrétaire de Séance : M. ROCHETTE

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes POUR :	12
Votes CONTRE :	0
Abstentions :	0

Le Maire,



Éric CUER.

Le secrétaire de séance,

